

« Des agents souffrent au travail »

Les syndicalistes de la Fédération autonome estiment que certains fonctionnaires font les frais des regroupements de communes.



Les syndicalistes de la Fédération autonome interpellent l'Association des maires du Calvados. (Détail photo : Olyvia Fresse)

Trois questions aux...

Syndicalistes de la Fédération autonome.

Qui sont les agents se plaignant de souffrir au travail ?

Des agents territoriaux de petites collectivités, parmi celles qui ont fusionné. Certains se retrouvent à travailler en doublon. On leur met la pression pour qu'ils s'en aillent ou qu'ils acceptent de réduire leur temps de travail. Quand on ne les met pas à l'écart.

Nous avons rencontré une chef de service, travaillant dans deux communes du Calvados. Elle se dit démolie. Souffrant depuis des mois, elle a décidé de démissionner. Ces agents, souvent isolés, ont du mal à se défendre. Ils sont adjoints techniques à la voirie, aux espaces verts, à l'assainissement, dans les cantines...

En quoi le problème touche davantage les petites collectivités ?
Les structures plus importantes ont

un service de ressources humaines qui prend soin des personnels et permet de les sécuriser. Dans les petites communes, le fonctionnaire traite directement avec le maire. Ce dernier, parfois, redistribue les rôles sans forcément l'accord des intéressés. Les organisations syndicales peuvent émettre un avis en comité technique, mais leur rôle n'est que consultatif. Si, dans le cadre des regroupements, les agents conservent leur grade, les promotions sont plus difficiles à obtenir.

Comptez-vous alerter les autorités ?

Nous allons demander à rencontrer les responsables de l'Association des maires du Calvados. Pour demander plus de bienveillance de la part des élus. D'autant que nous notons de moins en moins de mixité sociale dans la fonction publique territoriale.

Propos recueillis par
Benoît LE BRETON.